



COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS du CONSEIL SYNDICAL du
16/01/2024 à Paris 10e Bourse du Travail 3, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Ouverture de la Séance à 10H10

Présents : Michel Carreric, Serge Dépéro, Stéphan Beziel, Dolorès Poinot, Paul Michaux, Mickael Hamon, Todine Siban, Patrick Barberon

Visio : Thibault Ottenin

- ORDRE DU JOUR : 1 _ Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 23/11/23
2 – point financier Présenté par Patrick BARBERON - Trésorier
3 – rapporteurs Todine et/ou Patrick
4 - Entretien avec Alex RAHLI et Gaétan LEBRUN
5 – Contentieux SNPHLM/F.LEVY : remise des documents à Patrick. BARBERON pour préparation avec notre Avocat
6 - Calendrier des réunions pour 2024
7 – Questions Diverses

• Avant de démarrer l'ordre du jour des échanges à lieu sur les deux sujets suivants :

- a- Election CSE chez ICF Anomalie de candidature unique pour FO, le Conseil syndical donne son accord pour un recours en justice afin d'annuler cette candidature « LEVY » notre Avocate conseille d'attendre les résultats des élections compte tenu de l'engorgement du Tribunal de Paris les élections devant se dérouler du 18 au 25/01/24.

Un mandat sera délivré à Todine Déléguée Syndicale de la société ICF pour saisir la justice.

Elle est chargée de nous communiquer les coordonnées de l'Avocate, et de demander application de l'article 700. (Remise clef USB à Todine contenant les documents concernant l'affaire Lévy sur les formations dispensées)

- b- Contestation judiciaire des candidatures par FO chez LOGIREM, le PAP ayant été signé laisse 1 seul jour pour les opérations de vote semble pour FO une anomalie. Le Juge ayant reporté l'Audience pour diverses anomalies, il est convenu de contacter la DS Mme FIALON en Visio le 19/01/24 à 9H.

1 - Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 23/11/23 : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

2 – Point financier présenté par Patrick BARBERON – Trésorier :
Pour 2023 nous comptons 202 adhésions (pas d'autres informations)

3 - Point AG Fessad du 7/12/23 : Saïd DARWANE nous a confirmés le souhait de l'UNSA de créer un grand syndicat du logement qui regrouperait toutes les formes de logement.

Le SNPHLM conserverait son autonomie si tel est son souhait.

Saïd DARWANE doit se retirer en 2024. Une journée de départ devrait être organisée en décembre 2024

4 - Entretien avec Alex RAHLI et Gaétan LEBRUN : L'un a prévenu qu'il ne pourrait venir suite problème de véhicule, l'autre est absent sans nouvelle ! Donc nous ne préparons pas de courrier à L'UNSA-FESSAD.

Par ailleurs nous savons que la FESSAD prévoit la création d'un syndicat de l'Immobilier à l'UNSA, en conséquence nous suspendons nos démarches en attente de la suite qui sera donné. Nombre de membres

de notre Conseil Syndical ayant très largement dépassé l'âge de la retraite nous aviserons des suites qui seront données lorsque ces membres souhaiteront cesser leur mandat.

5 – Préparation de la suite du Contentieux UNSA-SNPFLM/F.LEVY :

Remise de clefs USB contenant tous les éléments de ce dossier à Patrick BARBERON en charge de contacter l'Avocat qui suit ce dossier afin de compléter la prochaine procédure.

6 – Calendrier des réunions 2024 :

Prochain Conseil 18 avril 2024 à LAVAL,

Conseil et Assemblée Générale 20 juin 2024 (salle à réserver locaux à Bagnolet indisponibles pour travaux ...)

Les Ordres du jour seront réalisés en concertation avec la Secrétaire Générale Todine SIBAN

7 - Question diverses :

- a) Il faut procéder à l'achat d'objets publicitaires, voici 2 ans nous devons doter nos adhérents/DS, de support de téléphones portables de bureaux en bois (type plaque avec fente...) et éventuellement de Brassards porte-téléphone mobiles. Nous en reparlerons le 18 avril au prochain conseil.
- b) La Secrétaire Générale se chargera de préparer une lettre d'info aux adhérents ou il sera nécessaire entre autres de rappeler que l'adresse de Bagnolet est une adresse « Administrative » et que pour la pratique nous avons une boîte Postale à LAVAL relevée très régulièrement à utiliser pour toutes correspondance, envoi des cotisations etc...cette lettre pourra comporter l'invitation à notre AG avec les conditions...

Cette réunion a été l'occasion de partager la galette des rois 2024 moment convivial et sympathique cette année 2 rois et une reine (Mickaël, Stephan, Dolorès)

Fin de la réunion vers 16h00

Le Secrétaire Générale Adjoint
Paul MICHAUX

le Secrétaire administratif
Michel CARRERIC